



FLASH PNC

#145

6 août 2017 

PASSERELLES JOON

Les sélections JOON se terminent mi-août, avec une mise en stage en septembre - octobre. Une seconde phase de sélection débutera fin 2017 pour des mises en stage mars - avril - mai, avec l'ouverture du long courrier et le développement de la compagnie.

SÉLECTIONS :

- **Le TOEIC est obligatoire** (niveau 720).
 - Elle se font via un cabinet de recrutement externe, composé d'anciens PNC AIR FRANCE.
 - **Les PNC HOP! sont mélangés avec d'autres candidats.**
- En général ces sélections se font par **petits groupes** (5-6 personnes). Il n'y a **pas d'épreuves éliminatoires**.
- **Un entretien de groupe**, de type « organiser un un séjour sur la côte d'azur avec 2 nuitées à Nice pour un groupe de 20 américains, pas très rassurés suite aux attentats » :
 - 10 minutes de préparation individuelle
 - 20 minutes de débats entre les candidats.
 - 10 minutes de présentation au jury

PAUSE

- **2 Rédactions :**
 - Comment vous êtes vous sentis à l'entretien de groupe?
 - Comment vous voyez vous dans votre fonction chez JOON ?

PAUSE

- **Entretien individuel :**

Questions sur votre parcours professionnel. Que pensez vous apporter à JOON ? Quels mesures prendriez vous pour faire faire des économies à JOON ? Etc...



Un compte-rendu de la sélection est rédigé par le cabinet de recrutement. Votre dossier est transmis à une commission constituée par des membres de la Direction JOON, qui décident si vous êtes retenus ou non. **Une réponse vous est donnée environ 15 jours après votre sélection.**

CONDITIONS :

- Maintien des GP

- Rémunération :

- Un système de paie semblable à celui d'AF avec un **SMMG** et un **système de prime de vol** :
 - **SMMG 1500€ brut / mois sur 13 mois**
 - **Soit 1923€ brut / mois sur 13 mois avec les primes de vol (pour 65H de vol)**
- **+ 500€ pour les C/C** (non prise en compte dans les heures supplémentaires ni le 13^{ème} mois)
- **+ 400€ pour les instructeurs** (non prise en compte dans les heures supplémentaires ni le 13^{ème} mois)
- **Grille sur 20 ans : 0 à 5 ans +1,5% puis +1%**
- **Une journée sol = 4H de vol**
- Prime d'intéressement à la performance (individuelle, calculée à l'aide des enquêtes clients réalisées et des recoupages avec les équipages concernées), dont on ne connaît pas le montant pour l'instant.
- Prime de déclenchement si le délai de prévenance est hors délai (comme sur les JD) dont on ne connaît ni le montant ni les modalités pour l'instant.
- Pourcentage sur les ventes à bord (Buy On Board), dont on ne connaît pas le pourcentage pour l'instant.
- Pas d'information sur les frais (montées terrains, frais de repas) pour l'instant.

- Conditions de travail :

- **Monosecteur (moyen + long courrier à partir d'avril 2018)**
- **10 OFF/mois plus 12 jours OFF étalés sur l'année**
- **Un bloc de 3 OFF si 1 long courrier dans le mois**
- **Un bloc de 4 OFF si 2 long courrier dans le mois**
- **Un bloc de 5 OFF si 3 long courrier dans le mois**
- **En programmation 6 jour ON consécutifs et 4 levés tôt consécutifs**
- **En régulation : FTL**
- **45 CP/an**
- **Desiderata au bout de 6 mois** (on ne connaît pas les modalités pour l'instant).



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

